



APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Recrutement d'un consultant pour le renforcement des capacités en analyse des métadonnées pour les jeunes chercheurs des SNRA (Systèmes nationaux de recherche agricole) du Programme de résilience des systèmes alimentaires (FSRP) en Afrique de l'Ouest.

Ouverture de l'appel : 19/09/ 2024

Clôture de l'appel : 03/10/2024

AMI No. 17-2024

1. Le Programme de résilience du système alimentaire (PRSA) est un programme d'investissement régional phare visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest grâce à une approche régionale stratégique. Le programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement: (1) Services consultatifs numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires; (2) la durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques); et (3) l'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux). Chaque domaine sera dirigé par une institution régionale mandatée (AGRHYMET, CORAF et CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.
2. L'objectif principal de cette mission est de renforcer les capacités des jeunes chercheurs en les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), notamment ceux des différents pays du PRSA en méta-analyse appliquée au domaine de la recherche agronomique.
3. Les tâches à accomplir ainsi que d'autres informations relatives à la conduite de la mission sont décrites dans le mandat ci-dessous.
4. Le Directeur Exécutif du CORAF invite donc les candidats intéressés (« Consultants ») ayant le profil requis comme indiqué dans le mandat à exprimer leur intérêt.
5. Les candidats intéressés doivent fournir un avis de manifestation d'intérêt et un CV mis à jour avec des références soulignant la performance et l'expérience de services similaires.
6. Les candidats sont informés que les dispositions du paragraphe 3.14 du « Règlement sur les marchés publics pour les emprunteurs de financement de projets d'investissement » de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et en

août 2018 (le « Règlement ») concernant les règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts s'appliqueront.

7. Les candidats seront sélectionnés en fonction de la sélection basée sur les qualifications du consultant décrite dans le « Règlement sur les marchés publics de la Banque ».
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Secrétariat exécutif du CORAF par courrier électronique tous les jours ouvrables à l'adresse suivante : n.lamien@coraf.org avec copie à procurement@coraf.org.
9. Les consultants intéressés par cet appel doivent soumettre une lettre de déclaration d'intérêt soulignant la performance et l'expérience de contrats similaires et un CV détaillé avec des copies des diplômes et des certificats de travail à l'adresse électronique suivante : procurement@coraf.org au plus tard **le 03/10/2024 à 17 heures GMT**.

Dr Moumini SAVADOGO
Directeur exécutif

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un consultant pour le renforcement des capacités en analyse des métadonnées pour les jeunes chercheurs des SNRA (Systèmes nationaux de recherche agricole) du Programme de résilience des systèmes alimentaires (FSRP) en Afrique de l'Ouest.

1. Contexte

Le Programme de résilience du système alimentaire (FSRP) est un programme d'investissement régional phare visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest à travers une approche régionale stratégique. Le programme finance des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (i) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (ii) Durabilité et adaptabilité de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques) ; et (iii) Intégration des marchés et commerce (développement de la chaîne de valeur régionale des aliments de base). Chaque domaine sera dirigé par une institution régionale mandatée (CILSS, CORAF, CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.

Le programme contribue à renforcer la résilience des systèmes alimentaires au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Togo (Phase 1) ; au Ghana, au Tchad et en Sierra Leone (Phase 2) et au Sénégal (Phase 3) à travers des investissements dans la gestion des risques régionaux, le commerce des aliments de base et la durabilité de la base de production.

Le sous-volet 1.1 prévoit de renforcer les centres de recherche nationaux et régionaux. L'une des responsabilités du CORAF est d'assurer le renforcement des capacités de ses membres au sein des SNRA sur les domaines thématiques émergents et pratiques du secteur agricole. En ce qui concerne ce rôle du CORAF, l'un des besoins récurrents souvent exprimés par les SNRA est l'organisation de sessions de renforcement des capacités sur des sujets d'intérêt comme l'analyse statistique avancée parmi lesquels l'analyse des métadonnées. Les objectifs de la conduite d'une analyse des métadonnées sont doubles : (i) fournir une image complète de ce qui est connu dans un domaine de recherche (c'est-à-dire définir son aperçu de la portée, identifier les incohérences et leur explication probable, et développer un cadre pour résumer les recherches antérieures) ; et, (ii) fournir des orientations pour les recherches futures basées sur ce qui n'est pas connu dans ce domaine de recherche (Paul & Criado, 2020).

En effet, la recherche agricole génère de nombreuses données de natures diverses dans plusieurs sous-secteurs et sous différentes thématiques de l'agriculture. Ces données sont importantes pour la compréhension des phénomènes biophysiques et biochimiques en agriculture et servent à prospecter les tendances futures pour faciliter la prise de décision. L'analyse statistique de ces grands volumes de données permet de mieux comprendre la dynamique des systèmes agricoles dans le temps et dans l'espace, d'identifier les causes et les déterminants affectant ces systèmes, et de proposer des solutions pour améliorer non seulement la productivité de ces systèmes agricoles mais aussi les techniques et méthodes pour les générer.

La méta-analyse est devenue incontournable dans la recherche scientifique en général et dans le domaine agricole en particulier. Elle désigne une évaluation quantitative de l'avancement des connaissances sur un sujet donné. Elle apparaît alors comme une compétence fondamentale à acquérir au-delà des routines ordinaires de revue de la littérature auxquelles la plupart des chercheurs sont habitués. L'application de l'analyse des métadonnées dans le domaine de l'agriculture pourrait faciliter l'identification des lacunes de données et formuler de nouvelles et solides questions de recherche à traiter pour atteindre la sécurité alimentaire. En combinant les résultats d'études individuelles ou nationales, la méta-analyse aboutit à des résumés et des conclusions qui peuvent être utilisés pour expliquer les mécanismes ou phénomènes régionaux passés, actuels et futurs. L'application de la méthodologie d'analyse des métadonnées dans un sujet agricole donné peut contribuer à améliorer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires grâce à une prise de décision fondée sur des preuves scientifiques. Le CORAF à travers le programme résilience, propose de recruter un consultant compétent équipé pour animer un atelier régional de formation en méta-analyse appliquée au domaine de la recherche agricole.

2. Objectif de la mission

L'objectif principal de cette mission est de renforcer les capacités des jeunes chercheurs en les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), notamment ceux des différents pays du PRSA en méta-analyse appliquée au domaine de la recherche agronomique.

3. Approche méthodologique

L'approche méthodologique à adopter au cours de cette formation doit être suffisamment participative et pratique pour permettre aux participants de comprendre et de maîtriser l'utilisation des outils et techniques pour réaliser une méta-analyse de manière autonome. Notre première intention est l'application des scripts R et/ou autre langage de programmation pour conduire l'analyse des métadonnées étape par étape. Il appartiendra donc au consultant en collaboration avec l'équipe technique du CORAF de se concentrer sur les aspects pratiques après de brèves explications théoriques. Le cours ne doit pas être conçu pour des débutants mais pour des chercheurs ayant des prérequis ou une formation en bases de la revue de la littérature, de l'informatique, principalement de la programmation R. Ainsi, des travaux de groupe et individuels doivent être organisés pour permettre aux participants de réaliser des exercices pratiques sur leurs ordinateurs. Des exercices pratiques sur ordinateur doivent être préparés en utilisant des sujets d'intérêt pour le programme FSRP, principalement des sujets traitant de la résilience des systèmes agricoles.

4. Résultats attendus

A la fin de l'atelier de formation, les résultats suivants sont attendus :

1. Les participants ont une bonne maîtrise des techniques courantes de revue de la littérature dans le domaine agricole ;
2. Les participants ont une bonne maîtrise de l'application des outils et techniques de méta-analyse appliquée dans le domaine agricole
3. Les participants sont accompagnés après la formation.

5. Obligations des consultants

Afin d'atteindre les résultats escomptés, le consultant sera principalement responsable de la préparation, de l'organisation et de l'animation de l'atelier de formation en théorie et en pratique. Les principales tâches assignées au consultant sont les suivantes :

1. Élaborer des programmes de formation à l'appui de l'approche méthodologique décrite dans les présents termes de référence ;
2. Elaborer les modules et le manuel de formation avec un calendrier prévisionnel détaillé (Ces documents doivent être préalablement validés par l'équipe technique du CORAF) ;
3. Préparer les supports de formation, les outils et autres installations indispensables aux travaux pratiques (Ces outils doivent être préalablement validés par l'équipe technique du CORAF) ;
4. Animer des animations de formation (théorie et pratique) ;
5. Rédiger un rapport de formation après l'atelier ;
6. Avoir un contact facile (après l'atelier) pour répondre aux questions des participants et du CORAF en cas de besoin.

6. Livrables

1. Un rapport de démarrage décrivant la compréhension de la mission et des différents modules de formation (le schéma détaillé du contenu de chaque module), un plan d'animation d'atelier indiquant les méthodes et outils d'animation à utiliser et un manuel de formation ;
2. Supports de formation incluant des présentations PowerPoint ;
3. Outils et autres éléments de formation (codes/scripts ; logiciels, programmes, etc.)
4. Un rapport de fin d'atelier qui documente le processus et les résultats obtenus
5. Un plan post-formation qui décrit comment le consultant continuera à soutenir ou à encadrer les participants

7. Profil du consultant

Le consultant doit :

- Être titulaire d'un doctorat ou d'un master en agronomie ou en sciences de l'environnement, en science des données ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Avoir un minimum de 10 années d'expérience dans l'application des outils statistiques et informatiques utilisés en recherche agricole ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience pertinente dans l'application d'outils et de techniques de méta-analyse dans le domaine de l'agriculture ;
- Avoir à son actif au moins 5 articles de méta-analyse (sur différentes thématiques liées au secteur agricole) dont au moins deux (02) sur lesquels le consultant est premier auteur et/ou auteur correspondant). Ces articles doivent déjà être publiés dans des revues internationales de renom ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux liés à la recherche et au développement agricoles dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Avoir une expérience avérée dans l'animation d'ateliers régionaux ;
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- La maîtrise du français et de l'anglais est indispensable pour cette mission.

8. Durée et lieu de la mission

La mission durera au total 30 jours de travail, y compris la préparation, l'animation/modération des ateliers, le reportage et les activités post-formation. Le tout sur une période allant jusqu'en novembre 2024. Le consultant travaillera virtuellement depuis son lieu de résidence et se rendra à l'atelier dans le pays choisi.

10. Processus de candidature et sélection

Les candidats intéressés doivent envoyer leur manifestation d'intérêt et leur curriculum vitae complet par courrier électronique à procurement@coraf.org au plus tard le **03/10/2024** à 17h00 GMT. Les consultants seront sélectionnés conformément à l'accord défini dans les directives « Sélection et utilisation de consultants dans le cadre de prêts de la BIRD, d'allocations et de subventions de l'IDA par les emprunteurs de la Banque mondiale » de janvier 2011.

FRAUDES, CORRUPTION, CONFLITS D'INTERET, EXPLOITATION, ABUS SEXUEL ET HARCELEMENT SEXUEL

Fraudes, corruption : les soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent observer, lors de la passation et de l'exécution des contrats les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. En particulier, ils doivent éviter tout acte de corruption et toutes manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives dans le but d'octroyer ou d'obtenir un marché passé par le CORAF. Tout comportement déviant fera l'objet de sanctions appropriées (annulation du marché, exclusion des marchés futurs passés par le CORAF, licenciement du personnel du CORAF coupable de ces actes.

Conflits d'intérêts : Les règles du CORAF exigent que toute entreprise qui participe à une procédure de passation de marchés ne se trouve pas en situation de conflits d'intérêts. Deux cas de figure peuvent être envisagés :

- L'entreprise fournit des biens, des travaux ou des services (autres que des services de consultants) qui font suite ou sont directement liés aux services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet qu'elle a fourni ou qu'une entreprise qui lui est affiliée a fournis ;
- L'entreprise (son personnel y compris) entretient une proche relation d'affaires ou familiale avec un membre du personnel du CORAF : i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation du dossier d'appel d'offres ou des spécifications du marché, et/ou dans le processus d'évaluation pour ledit marché ; ou ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même marché.

L'expression « **Exploitation et Abus Sexuels (EAS)** » englobe les significations ci-après :

- L'« **Exploitation Sexuelle** » (ES), définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, incluant, mais sans y être limité, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne;
- Les « **Abus Sexuels** » (AS), définis comme toute intrusion physique ou menace d'intrusion physique de nature sexuelle, soit par force ou sous des conditions inégales ou par coercition ;
- Le « **Harcèlement Sexuel** » (HS) est défini comme toute avance sexuelle importune, toute demande de faveurs sexuelles ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle par le personnel de l'Entrepreneur à l'égard d'autres personnels de l'Entrepreneur ou du Maître d'Ouvrage ;

Toute entreprise qui s'avérerait être en situation de conflit d'intérêts ou d'exploitation, d'abus ou d'harcèlement sexuel ne pourra obtenir un marché du CORAF.